



Augmentation du numerus clausus pour les étudiants en médecine

Augmentation du numerus clausus pour les étudiants en médecine

Communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Xavier Bertrand, Laurent Wauquiez et Nora Berra ont annoncé le 8 décembre l'augmentation de 100 places du numerus clausus, qui passe ainsi à 7 500, et de 200 places réservées aux passerelles. Ainsi, ce sont donc **300 étudiants en médecine supplémentaires chaque année**, à partir de la rentrée 2011-2012.

Le numerus clausus a été augmenté progressivement pour atteindre 7 400 places en 2011, alors qu'il n'était que de 4 300 places en 2001. Cette nouvelle augmentation maîtrisée permettra de mieux organiser l'implantation des médecins sur le territoire, sur la base de l'incitation, à horizon 2020. L'effort spécifique réalisé sur les passerelles, qui passent ainsi de 300 à 500, va permettre à davantage d'étudiants d'accéder directement en deuxième ou troisième année de médecine, enrichissant ainsi le profil universitaire de nos futurs médecins.

Les ministres indiquent que la répartition entre les facultés et les régions se fera en concertation avec les doyens et les syndicats d'internes, et qu'ils seront très attentifs à ce que cette hausse du numerus clausus ne pénalise pas la qualité de la formation.

Les ministres rappellent que cette mesure, qui constitue une réponse logique et simple pour réguler la densité médicale, s'inscrit dans une stratégie globale pour répondre aux défis de la démographie médicale.

De nombreuses mesures incitatives ont été prises depuis cinq ans pour faciliter et améliorer les conditions d'exercice des médecins :

- **agir sur la filiarisation des internes** en privilégiant les disciplines les plus déficitaires ;
- **optimiser l'exercice libéral**, en favorisant les stages dans le secteur libéral dès le deuxième cycle et pendant l'internat ;
- **augmenter le nombre de maîtres de stage** pour encadrer les étudiants : 3 500 en novembre 2010 contre 5 300 en novembre 2011 avec le projet d'atteindre 7 000 dès 2012 ;
- **mise en place d'un programme de soutien aux nouvelles maisons médicales** pluridisciplinaires, avec la création d'un statut juridique souple et adapté, 230 structures seront mises en place d'ici la fin de l'année ;
- **les bourses pour les étudiants de médecine prêts à s'engager à exercer dans des zones rurales.** Les contrats d'engagement de service public, introduits par la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" (HPST) se multiplient. Sur l'année scolaire 2010-2011, 146 étudiants se sont engagés à exercer dans une zone déficitaire en contrepartie du paiement d'une allocation pendant leurs études ;
- **mise en place du cumul emploi-retraite**, pour inciter les médecins retraités à poursuivre leur activité, en particulier dans les zones qui manquent de médecins. Avec cette mesure, ce sont plus de 5 100 médecins qui sont demeurés en activité en 2011, contre 3 800 en 2010 et 1 500 en 2008 ;
- **simplifier les formalités administratives** pour dégager du temps médical ;
- **signature de la convention médicale** le 21 juillet 2011 qui comprend deux options conventionnelles destinées à mieux répondre aux déficits de soins médicaux dans les zones déficitaires. L'avenant 20, avait déjà permis l'installation de 773 médecins en zones déficitaires.

Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez soulignent par ailleurs que pour la première fois depuis plusieurs années, il y a eu l'année dernière, plus d'installations de médecins en milieu rural, qu'il n'y a eu de départs, preuve que l'incitation commence à produire des résultats.

Mots-clés

médecine

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/3019>

numerus clausus

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/8560>

Politiques publiques

Santé

<http://www.gouvernement.fr/taxonomy/term/45>

URL source: <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/augmentation-du-numerus-clausus-pour-les-etudiants-en-medicine>

Créé 2011-12-13 09:30

Liens:

- [1] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/xavier-bertrand>
- [2] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/nora-berra>
- [3] <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/laurent-wauquiez>
- [4] <http://www.gouvernement.fr/node/73334>
- [5] <http://www.gouvernement.fr/node/73323>
- [6] <http://www.gouvernement.fr/node/93589>

